



Syndicat CGT du Conseil général du Gard  
333 ch. Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes  
Tel : 04 66 76 95 83  
cgtcg30.over-blog.com

Nîmes le 20/11/2014

## **Mouvement de grève du personnel de la DGADIF du mardi 18 novembre 2014 pour le maintien des effectifs**

Nous étions présents dès 7h du matin devant le siège de la DGADIF au Mas des Abeilles, pour une opération filtrage de tous les agents travaillants dans ce bâtiment avec distribution de notre tract.

Etaient présents en grève en plus des agents des routes, des copains du bureau du syndicat et des agents OPA qui représentaient un total d'une centaine d'agents.

Après de longs échanges quand à la teneur de cette grève, du préavis déposé et des échanges de mail, nous devions être reçus finalement à 16h30. La mobilisation et la détermination des personnels à permis d'être reçu à 8h30 dans un premier temps auprès de MM. Blaclard (DGA), Raspail (DRH), Potier (DEE), Bouet (DUT), Mmes Rouvel et Severy (DRH mobilité) et dans un second temps par MM Blaclard et Baqueville (DGS) à 13h30.

De cette négociation en est sorti le maintien des 33 postes vacants, aujourd'hui 13 postes d'Adjoints Techniques et 20 postes de Coordonateurs de Travaux. La révision de la pesée d'emploi sur les postes de Coordonateurs de Travaux qui passeraient à Agents de Maitrise ou Adjoints Techniques Principaux (ATP). Cette mesure permettrait aux ATP de se positionner sur les postes de Coordonateurs de Travaux. Les postes restés vacants feront l'objet d'une mobilité (instance de concertation), suivi d'un recrutement d'Adjoint Technique de 1<sup>er</sup> Classe sur les postes restés vacants. Il est à noter que l'accès au poste de Coordonateurs de Travaux seront, par la suite, octroyés prioritairement aux agents inscrits sur la liste d'aptitude à Agent de Maitrise pour ne pas amputer les possibilités de promotion des Adjoints Techniques.

Lors de la négociation, nous avons réussi à faire comprendre à nos directeurs notre position, il ne manquait plus qu'à M Blaclard de la faire entendre au DGS. Au cours de la deuxième rencontre nous avons pu aussi entendre que, pour la promulgation de la liste d'aptitude au grade d'Agent de Maitrise, pour les postes de Coordonateurs de Travaux, cette liste soit revue et étendue aux agents qui remplissent les conditions.

A ce jour, il y a 13 adjoints techniques qui vont être recrutés plus 4 Agents de Maitrise d'ici la fin de l'année 2014 et pour les 16 postes de Coordonateurs de Travaux restants, ils seront recrutés dès le début de l'année 2015. Dans la foulée aura lieu une autre instance de mobilité pour combler à la fois les postes de Coordonateurs de Travaux ainsi que les postes d'Adjoints Techniques qui auront été laissés vacants suite aux mouvements des Coordonateurs de Travaux.

Cette journée de mobilisation est un point positif pour deux raisons. La première montre que par la mobilisation nous pouvons, encore aujourd'hui, obtenir gain de cause, même si elle aurait pu être plus importante. La deuxième est que par cette mobilisation, cela va peser dans la balance en matière de dialogue social avec notre administration, où nous n'arrivions plus à obtenir des avancées avec ces derniers, ou même ils annulaient complètement des rencontres avec les organisations syndicales.

La bataille n'est pas finie, M. Gaillard, l'élu en charge des infrastructures et du foncier, qui succède à Jean Denat, aura comme objectif de réaliser des coupes budgétaires dans la direction à l'avenir, notamment en passant par le gel des postes ou leurs suppressions.

Nous devons rappeler que depuis notre intégration en 2007, pour le personnel des routes, il y a eu seulement 3 mouvements du personnel :

- les copains de l'UT du Vigan sont descendus devant le siège de la DGADIF lors d'une modification au travers du PVHD, où l'organisation de travail mise en place modifiait leurs horaires d'intervention : ils étaient 39 présents sur 40 agents et ont obtenus gain de cause,
- les copains de l'UT de Bagnols/Cèze qui se sont rendu à l'UT pour obtenir un traitement équitable pour chaque agent de chaque secteur où celui-ci paraissait différencié suite au premier épisode neigeux de 2010,
- la mobilisation des agents du département, ce mardi 18 novembre 2014, pour obtenir un traitement équitable à toute la catégorie C suite à la réorganisation de notre service.

Aujourd'hui, se tenait le Débat d'Orientation Budgétaire de notre collectivité. Il manque 60 Millions d'Euros pour clôturer le budget qui sera voté le 18 décembre 2014. Sur l'année 2014, 25 postes n'ont pas été remplacés au Conseil Général du Gard. En 2015, le Président a annoncé 60 suppressions de postes qui impacteront inmanquablement notre direction ! C'est pourquoi nous devons rester mobiliser, veiller à ce que les départs fassent l'objet d'un remplacement et mettre à nouveaux la pression lors du vote du budget le 18 décembre prochain...

Pour la CGT,  
Les représentants syndicaux.